



CRISE DU CORONAVIRUS

POINT DU 11 JANVIER 2022

Le groupe de travail du 11 janvier 2022 a fait le point sur la situation sanitaire pour les enquêteurs. La Direction a rappelé les consignes déjà données en CHSCT Spécial enquêteurs.

La CFDT rappelle sa demande que les formations soient dispensées en distanciel pour tous par mesure de précaution.

RETOUR À UN PROTOCOLE STRICT

Les dernières consignes opératoires ont été diffusées fin décembre et concernent seulement les enquêteurs non vulnérables.

Pour les enquêtes ménages en cours en janvier (*Emploi et Loyers et charges*), celles-ci prévoient de pouvoir réaliser les entrantes par téléphone.

Par ailleurs, les activités de repérage et contact se déroulent normalement.

La Direction indique que les consignes pour la collecte de l'enquête SRCV seront similaires. Contrairement à 2021, cette enquête ne bénéficiera pas de questionnaire allégé.

La Direction rappelle que les gestes barrières (port du masque, distanciation, désinfection) s'appliquent partout et pour tous. Dans toutes les situations où l'enquêteur ne se sentirait pas en sécurité, le droit de retrait peut continuer à s'exercer.

Concernant les relevés des prix, le recours à la collecte par téléphone et par internet est facilité, en accord avec les DEM.

Les relevés dans les bars et les restaurants pourront être réalisés sans entrer dans les établissements, en consultant les cartes en extérieur ou par téléphone selon les possibilités.

ENQUÊTE DU RECENSEMENT PERTURBÉE

La préparation de l'enquête annuelle de recensement (démarrage le 20 janvier) est rendue difficile en raison de l'absence de certains superviseurs, agents recenseurs, gestionnaires RP et d'enquêteurs (cas contact ou cas positif au Covid). Des consignes ont été envoyées aux Directions régionales pour pallier ces difficultés et pour l'enquête proprement dite.

La Direction précise que certaines communes, en petit nombre, ont demandé un report ou refusé d'effectuer cette enquête. Des contacts seront pris par l'Insee avec ces communes pour voir ce qui peut être envisagé dans ce cas.

Concernant le recensement des communautés, les Directions régionales demandent que l'enquêteur soit remplacé dans le cas où le passe sanitaire ou vaccinal soit indispensable et que celui-ci n'en dispose pas.

Les consignes de remplissage et le protocole de collecte qui ne pourraient pas être dispensé en face-à-face au responsable pourront l'être par téléphone. Cette adaptation peut être appliquée avant le dépôt des documents à l'extérieur de la structure.

FORMATIONS ADAPTÉES

Les formations Sabiane sont reportées à fin janvier/début février.

S'agissant de la prise en main de nouveaux outils par les gestionnaires, puis par les enquêteurs, la Direction souligne qu'il est indispensable de dispenser cette formation en présentiel.

Les premières sessions nationales prévues concernent les gestionnaires de l'enquête TIC, qui commence le 30 mars. Les formations locales concernent le Pilote Logement.

Les formations SRCV seront basculées en distanciel avec une possibilité de les déployer en présentiel pour les enquêteurs qui ne l'ont jamais faite.

Les ateliers d'échanges de pratique (PSYA) entre enquêteurs de janvier sont maintenus et proposés en distanciel ou reprogrammés plus tard afin de maintenir la participation en présentiel.

La CFDT demande l'équité dans le déroulement des formations d'un établissement à l'autre entre présentiel ou distanciel et dans leur durée également, qui doit rester telle que prévue par le protocole.

La Direction précise que même si une consigne nationale est donnée, une adaptation au contexte local est toujours possible pour assurer la sécurité de tous. Ainsi, la formation à une même enquête peut être menée selon des modes présentiel ou distanciel différents selon le nombre de participants, la disponibilité et la taille des salles, etc.

POUR ALLER PLUS LOIN

Retrouvez les [documents du groupe de travail du CTR](#) dans la partie dialogue social de l'intranet

VOS REPRÉSENTANTS CFDT À CE GT

Nathalie Bailly,
06 26 84 65 14

Stéphane Dupin
Arnaud Massieu

SI VOUS SOUHAITEZ REJOINDRE LA CFDT INSEE, CLIQUER ICI



**PARLONS
ENGAGEMENT**

Après Parlons Travail et Parlons retraites, la CFDT vous donne une nouvelle fois **la parole** avec **Parlons Engagement**.

RDV sur www.parlonsengagement.fr